

Dans les cantons romands

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **51 (1963)**

Heft 27

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

A propos d'une action de l'Alliance des Sociétés féminines suisses

Il est nécessaire d'élargir notre aide

affirme le conseiller fédéral Wahlen

— Encore un appel! encore des gens qui'il faut aider à l'autre bout du monde! On abuse vraiment de notre complaisance! je refuse maintenant de me laisser « taper » davantage. Ainsi pensent aujourd'hui bien des citoyens suisses, lassés des sollicitations dont ils sont l'objet. Certes, on ne leur laisse pas de répit. Pourtant, un homme qui connaît mieux que personne la situation de la Suisse dans le monde et qui sait ce que cette situation nous commande, réplique :

— Malgré les difficultés, il est nécessaire que non seulement nous continuions notre aide, mais encore que nous l'élargissions.

— Les pays en voie de développement, protestez-vous, n'utilisent pas judicieusement les fonds qu'on leur envoie.

— Les Etats nouveaux manquent d'institutions bien établies, poursuit le conseiller fédéral Wahlen, car c'est lui notre interlocuteur, ils manquent d'une administration compétente et consciente de ses responsabilités, on ne peut pas leur imposer des techniques et une volonté de travailler qui sont occidentales dans leur essence. Nous devons faire preuve de patience et de sympathie envers ce qui est en croissance et en devenir... nous ne devons pas nous lasser d'activer la compréhension pour le comportement et les besoins de ces peuples.

— Mais, M. le conseiller fédéral, pourquoi devrions-nous donner, donner encore, donner toujours proportionnellement plus que certains autres pays ?

— L'admiration de ces peuples pour la Suisse et son rôle spécial, nous impose une plus grande responsabilité, une plus grande générosité.

— Les Chambres fédérales n'ont-elles pas, M. Wahlen, alloué des millions aux régions peu favorisées? Cela se prend sur notre budget, n'est-ce pas assez? Et a-t-on le droit de nous persuader de vider notre bourse personnelle pour l'orphelinat de par-ci et l'école de par-là ?

— Nous sommes bien placés, dit encore notre conseiller, pour mettre en évidence le rôle de l'initiative privée.

— En effet, les Suisses, jaloux de leur liberté individuelle, ne peuvent se contenter de faire des dons obligatoires par l'intermédiaire de leur gouvernement.

— Il nous appartient de donner l'exemple de la synthèse fructueuse pouvant exister entre initiative privée et initiative étatique.

— Pourtant, M. Wahlen, est-ce raisonnable de nous demander des sacrifices de temps et d'argent qui seront peut-être gaspillés et ne rendront service à personne ?

— Il est certes nécessaire d'indiquer les conditions d'une aide efficace aux pays en voie de développement.

En effet, il ne faut pas se lasser de donner, mais tâchons de donner à bon escient. L'Alliance de sociétés féminines suisses nous offre l'occasion de faire un geste dans de bonnes conditions.

L'œuvre, en faveur de laquelle notre grande fédération féminine nous sollicite a été proposée par Mlle Marga Bührig, déléguée de la Fédération suisse des femmes protestantes au Conseil oecuménique de New-Delhi en 1961. Il s'agit d'une maison d'accueil destinée à des jeunes filles, à des femmes abandonnées et à leurs enfants, dans l'état de Bombay. Cette maison existe, il faut l'agrandir et fournir un modeste lit à chacune de celles qui l'habitent. La présidente du comité qui patronne cette œuvre aux Indes est une Suisse, mariée à Bombay, et qui est bien connue du comité de l'Alliance.

Dans cette maison d'accueil, celles qui l'habitent y trouvent, non seulement un refuge, mais une véritable école où l'on apprend à tenir le ménage avec compétence et économie, à soigner, à élever les enfants; la réputation de l'établissement est si bonne que des candidats masculins au mariage s'inscrivent pour obtenir là une épouse; ils ne l'obtiennent qu'en déposant une somme d'argent en garantie. Au bout d'un certain temps, cette somme leur est restituée si l'on constate qu'ils sont de bons pères de famille et s'ils traitent leur femme avec des égards. Dans cette seule institution, on recueille des malheureuses, des enfants, et on les éduque, sans négliger l'éducation de leur époux futur. N'est-ce pas là une entreprise qui mérite votre appui ?

Venez donc faire des achats, prendre le thé à Genève le JEUDI 14 MARS 1963 — PETITE SALLE COMMUNALE DE PLAINPALAIS — 10 à 22 h. « Marché aux puces ». Comptoir de brio à bras — Comptoir indien — Buffet (pâtisserie, confiserie indienne). Vous soutiendrez l'action dont vous venons de vous parler.

GENÈVE

Une vénérable société présidée par une femme

Mlle Christiane Dunant, archéologue et conservatrice des antiquités au Musée d'art et d'histoire, succède à M. Paul Gensendorf, à la présidence de la Société d'histoire.

A l'Union des femmes

Le jeudi 10 janvier, l'Union des femmes, présidée par Mme E. Choisy, a pu enfin se réunir pour son thé mensuel du jeudi, dans son local, non pas terminé, mais chauffé.

La conférencière, Mlle V. Weibel, présidente du Centre de liaison de sociétés féminines genevoises, décrivait le voyage qu'elle a effectué l'été dernier en Amérique centrale et en Amérique du Nord.

Elle se rendait à Mexico pour le congrès triennal des femmes universitaires, comme l'une des déléguées suisses, et elle a naturellement montré, à ses auditrices, les photos de l'Université de Mexico, monument qui attire l'attention par ses dimensions et les mosaïques qui décorent les murs extérieurs. Ces mosaïques évoquent des thèmes du folklore indien.

Etant venue si loin, Mlle Weibel a poursuivi son voyage dans les régions où se dressent encore les anciens temples Mayas, le lac mystérieux où l'on précipitait les jeunes filles, afin de provoquer la bienvieillance des dieux.

La suite du voyage aux Etats-Unis et au Canada ne lui réserva plus de si tragiques évocations; notons cependant les curiosités du parc Walt Disney où l'on trouve les décors qui ont servi à tourner des films, entre autres un Gervin, fort bien réussi, ma foi, où, paraît-il, vont s'entraîner des alpinistes... Les auditrices, venues nombreuses malgré un froid intense, n'ont pas regretté d'être venues se réchauffer à ces visions estivales et ont manifesté leur gratitude à Mlle Weibel.

Concours de la Fondation « Pour l'Avenir »

« Pour l'Avenir », Fondation pour la Justice sociale dans l'éducation a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par leurs aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire.

Commemoration du 1er février

Sous la présidence de Mme G. Girard, présidente cantonale, l'Association vaudoise des citoyennes a organisé, le soir du 1er février, une assemblée publique, qui fut précédée, pour les membres de l'Association, d'un repas fort animé.

Deux conférenciers étaient au programme, M. Georges Thélin, juriste, et M. Eric Descœudres, journaliste. Il appartenait au premier de faire l'historique du mouvement suffragiste. Il s'acquitta de sa tâche d'une façon fort intéressante, en s'appuyant sur une riche documentation. Il releva que le 1er février 1959, n'est qu'une étape d'une course qui débuta en 1874 et pour laquelle on ne compte pas moins de 38 relais (motions, pétitions, etc.) officiels jusqu'en 1959. Depuis, notre marche de paralytique a repris! En cours d'exposé, M. Thélin, regrettant que les femmes continuent à avoir toutes les obligations fédérales et les limitations que les hommes n'ont pas, a rappelé les objets des votations fédérales de 1959-1962 auxquelles les citoyennes n'ont pas pu prendre part. Il s'agissait des arrêtés fédéraux concernant: le suffrage féminin en matière fédérale, la protection civile, le contrôle des prix, l'économie laitière, les routes nationales, le statut de l'horlogerie suisse, les armes atomiques, la protection de la nature, tous sujets intéressants aussi bien les femmes que les hommes.

Prenant ensuite la parole, M. Descœudres traita ce sujet: « Comment progresser sur le plan fédéral? » Il compare notre marche à l'avance d'une cordée d'alpinistes qui, après une grimpe, bivouaquent... sans repartir. Comment progresser? Pour le conférencier, c'est d'abord une question de volonté. Si tous les hommes et toutes les femmes qui le veulent font un effort, on imposera l'égalité civique, d'autant plus que la situation va devenir de plus en plus intenable pour les Suissesses qui, en passant d'un canton à l'autre, passent du statut politique de demi-majeure au statut de mineure. Comment progresser? Sur le plan communal, le plan cantonal ou le plan fédéral? Pour M. Descœudres, l'action qui a le plus de chance de succès actuellement est celle qui concentrerait toutes ses forces sur un ou deux cantons où l'opposition n'est pas trop forte.

Ces deux exposés, très applaudis, ont ranimé les courages. Quelques paroles de Mme Ruckstuhl, présidente de l'Association pour le suffrage féminin et de M. Villard, président du Conseil d'Etat vaudois, mirent fin à cette assemblée fort instructive et... tonique.

La Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement bien doués en général ou possédant à un haut degré des aptitudes dans un domaine particulier. Le Comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours. L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander au Secrétariat de la Fondation, M. R. Ehrat, 34, chemin de l'Etang, Châtelaine. Ces demandes doivent être présentées par écrit.

Les demandes tardives ne seront pas prises en considération. La clôture de l'inscription est fixée au 28 février.

Le Comité de la Fondation

RADIO-GENÈVE

Une nouvelle enquête d'Yvonne Salagnac, intitulée « Enfants dans le monde d'aujourd'hui », passera sur Sottens, le mercredi, à 17 h. 25; cette émission sera reprise intégralement sur le second programme, le mercredi également, à 20 h. 35.

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Les roses de Genève
Etablissements F. POUGNIER
PINCHAT s/Carouge
En vente chez tous les fleuristes

VAUD

La Lessive de guerre

Ingrat, obscur, anonyme, mais si utile, tel est le travail accompli année après année par la Lessive de guerre de Lausanne, sous la présidence de Mme G. Duboux-Fonjallaz; l'an passé, ses fidèles collaboratrices ont reçu, de soldats venus de divers continents et de nombreux pays, 806 sacs avec 9102 objets, dont 164 ont dû être remplacés. L'appui des œuvres sociales de l'armée, de diverses entreprises permet à la Lessive de guerre de poursuivre son travail, dont les bénéficiaires savent la remercer en des termes touchants ou désemparés. L'atelier se trouve maintenant dans l'ancienne Ecole de médecine, mis à disposition par l'Etat.

Les collaboratrices de la Lessive de guerre réunies le 9 janvier, au Carillon, ont entendu Mlle André Weitzel, chef du Service complémentaire féminin, qui expliqua pourquoi et comment les femmes suisses doivent collaborer à la défense nationale, s'inspirant de l'exemple donné, dès 1914, par celles qui créèrent les premières lessives de guerre, les foyers du soldat. Le Service complémentaire féminin est toujours basé sur le volontariat, comprend de nombreux services qui offrent à chacune la possibilité d'employer ses capacités au service du pays; il apporte à ses membres une splendide occasion de développer ses qualités morales et professionnelles, de prendre conscience du rôle que la femme joue et jouera dans la Suisse de demain.

S. B.

A propos de la Lessive de guerre, l'actuelle présidente nous donne quelques précisions qui, sans doute, intéresseront nos lectrices :

« La Lessive de guerre a été fondée en 1915 par Mme Schmetzler, alors présidente de l'Union des femmes de Lausanne. Mme Marie-Louise Payot en a été la présidente jusqu'à son décès, en 1946.

« Pendant la première guerre mondiale, il y eut plusieurs « lessives de guerre », à Berne, Bienne, Neuchâtel, Saint-Gall, Zurich, Bâle et Lausanne. » C'est au début de la deuxième guerre mondiale, en 1939, que ces œuvres se fondirent en une seule, officielle, faisant partie des œuvres sociales de l'armée.

Merci à Mme Duboux-Fonjallaz de ces renseignements.

Journée des femmes vaudoises 1963

Pour la trente-cinquième fois, à Lausanne, les femmes vaudoises se retrouveront à la Salle des XXII-Cantons, le jeudi 28 février 1963, dès 10 heures.

Quel est le but de cette journée ?

Donner l'occasion aux femmes de la ville et de la campagne de se rencontrer, d'apprendre à se mieux connaître et par là, à se mieux comprendre.

A qui s'adresse-t-elle ?

Aux femmes de toutes carrières et de toutes professions, mariées ou célibataires, faisant partie ou non d'associations féminines.

Que leur offre-t-elle ?

Le privilège d'entendre M. Reynald Martin, directeur du Centre social protestant de Genève, les entretenir d'un sujet qui préoccupe chacune : « Fatigue et repos ».

Un message de M. le président du Conseil d'Etat.

Mlle C. Lüthy, par un court exposé et un film en couleur, dira comment aider l'enfant infirme-moteur-cérébral, cet enfant trop souvent considéré inadaptable dans la société.

L'après-midi, Mme Aida Basset, professeur à l'Ecole normale donnera une causerie intitulée : Rythme et Nature, suivie d'un film obligamment prêté par l'Association suisse de gymnastique féminine.

Venez nombreuses, à ce rendez-vous, car vous y trouverez sujet à réflexion et occasion d'une journée sympathique.

Le Lyceum-club vaudois

Le Lyceum-club vaudois s'est réuni en assemblée annuelle très vivante, sous la présidence de Mme S. Jaccottet-Dubois, avec Mme F. Rey, comme secrétaire. L'association a enregistré l'adhésion de vingt-cinq membres nouveaux. Les finances sont saines et les diverses sections travaillent avec entraînement et succès. Les concerts, les conférences et les après-concerts resserrent les liens entre les membres et les hôtes du club.

Pour l'exercice 1963, le comité est composé de Mmes S. Jaccottet-Dubois, présidente, Idellette Schwarz, vice-présidente, Lucette Urwyler, Aline Rostan, trésorières, Einöel Rey, Charlotte Huber, secrétaires. Les présidentes des sections sont Mmes Suzanne Pignat, pour les lettres, Suzanne Boulenaz-Du Pasquier pour la musique, Mireille Monod, pour les Beaux-Arts, Simone Gerber, pour la section dramatique « Compagnie du Lyceum », Marguerite Kaesermann, Liliane Yaux, pour la section sociale et l'économat.

Vous trouverez les informations concernant Fribourg et Neuchâtel en page 4.

POUR VOUS AIDER :

La fondation JEANNE REYMOND

Les femmes genevoises, malades, devant entrer en clinique, ignorent bien souvent la Fondation Jeanne Reymond. C'est avec crainte qu'elles envisagent les frais occasionnés par un traitement, une opération et une hospitalisation. Elles sont prêtes à y renoncer, faute de fonds.

Une Genevoise, Jeanne Reymond, déçue au début du siècle, a pensé à ses sœurs, à leurs problèmes financiers; elle fit en leur faveur un legs. L'Union des femmes, détentrice de ce capital, en utilise les intérêts pour aider celles qui en font la demande, et pour lesquelles un séjour en clinique est une dépense trop importante.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, ou au Dr Cécile Bertrand, 3, rue Lévrier, à Genève.

Conférences et réunions

Mercredi 20 février Genève
Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, à 20 h 30 — Club de rapprochement, invitation cordiale

Jeudi 21 février Genève
Union des femmes, 16 h. Thé de membres — 17 h., un pasteur-journaliste devant le Concile du Vatican, conférence de M. J. Riilliet.

Samedi 23 février Genève
Club des femmes de carrières libérales et commerciales, 10e anniversaire.